

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Caroline Mecteau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d84391eb3b2822cd4b9d05b0>

Date d'obtention : 2021-12-16 12:19:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

ÉTAPE 1: Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime: Ici, tout d'abord la bienveillance est de mise. Il s'agit d'une étape cruciale selon moi pour établir un lien de confiance, apaiser la victime. Le tout sera déterminant pour la suite des choses. La collaboration de la jeune victime sera probablement plus facile à obtenir

Étape 2: Évaluation de l'incident. Encore ici, le non-jugement est primordial. Il est également très important de suivre les questions et de les poser tel que proposé. Cela évitera de mettre des mots dans la bouche de la personne et de nuire à une éventuelle enquête policière.

Étape 3: Vérification de l'information. Cette étape est également importante afin de dresser un tableau objectif et complet de l'ensemble de la situation. Cela permettra d'avoir tous les éléments en main pour la suite des choses.

Étape 4: À cette étape, il est important de cerner s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. La suite des choses sera différente suivant le cas et enlignera nos interventions lors de la rencontre avec l'instigateur.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il peut y avoir plusieurs variantes pour une même situation. Il est important de bien réfléchir et de se référer aux aide-mémoire afin de mettre en place les interventions adéquates. Il peut y avoir des subtilités qui nous laisseront perplexes. D'où l'importance de prendre le temps de bien faire les choses.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Honnêtement, selon mon expérience d'éducatrice auprès d'adolescents, je crois que c'est la confiscation du cellulaire. Ils y sont très attachés: Certains préféreront qu'on leur enlève un rein avant de remettre leur cellulaire :) :) Cette étape sera la plus compliquée et la collaboration sera difficile en ce sens pour certains élèves. J'aurai d'ailleurs des questions à ce sujet et aurai besoin de quelques précisions à d'autres égards. Merci pour ce bel outil. Il nous sera facilitateur dans notre travail d'accompagnement auprès de nos jeunes.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

